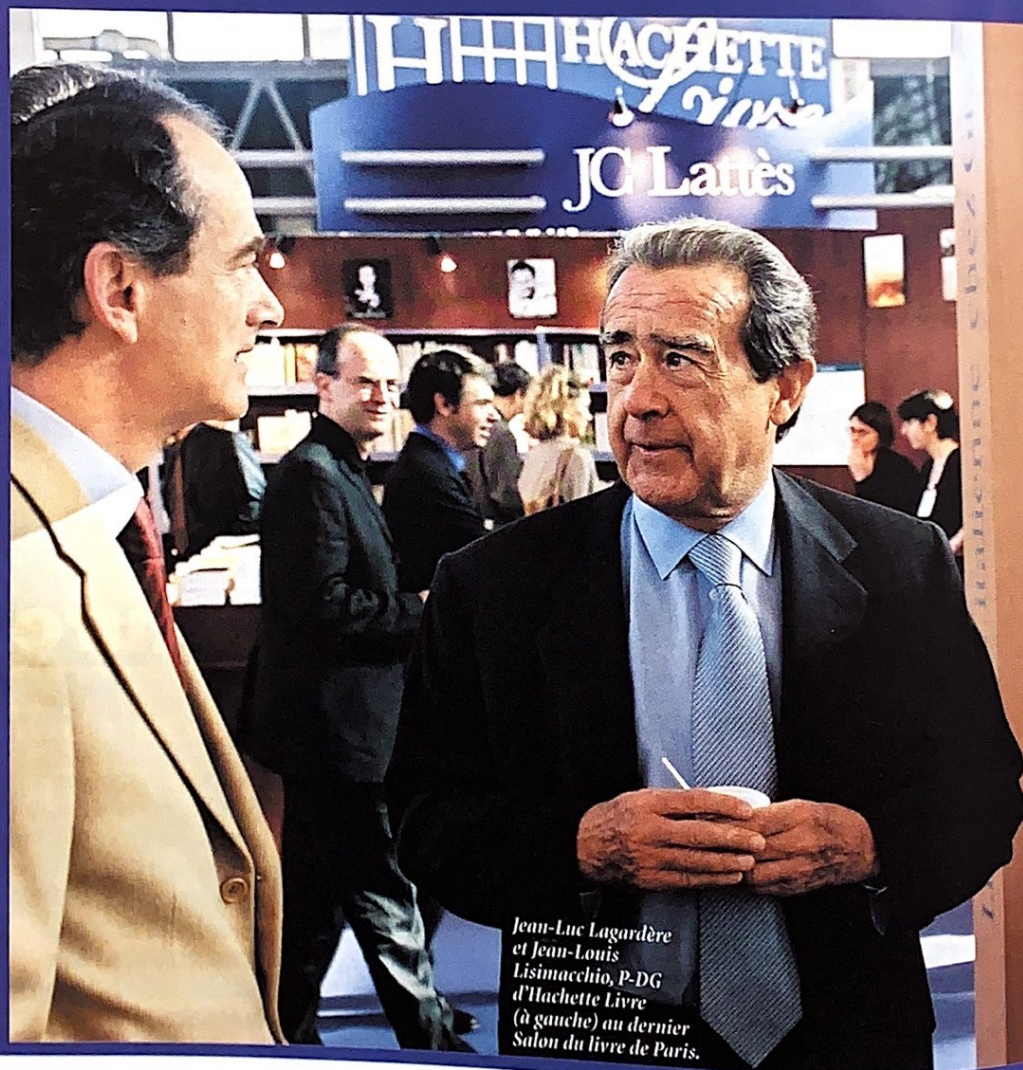


On attendait la candidature Lagardère. Elle est arrivée en début de semaine mais elle semble déranger les plans des dirigeants de Vivendi Universal qui veulent boucler avant le 25 septembre la vente de Vup d'un bloc.

➤ Ça se précise, mais aussi ça se corse. Ces derniers jours, qu'a-t-on véritablement appris dans l'affaire Vivendi? Que les trois pools d'investisseurs financiers, parmi lesquels celui conduit par PAI (ex-Paribas Affaires industrielles) semble tenir la corde, ne sont plus seuls à se pencher sur le dossier Vup. Lundi 16, lors d'une réunion publique de présentation des comptes semestriels de son groupe, Arnaud Lagardère a en effet lâché: « Nous déposerons auprès du management de Vivendi Universal une offre de reprise du périmètre français de Vup. » Une double information, qui confirme ce que nous avançons ici même ces dernières semaines (1): Lagardère, propriétaire d'Hachette, est bel et bien intéressé à racheter son concurrent direct. Le P-DG de Lagardère Media a démenti par la même occasion son intention de participer à la reprise comme simple actionnaire membre de l'un des divers tours de table qui se montent actuellement autour des fonds

Vup

Lagardère tente sa chance



Jean-Luc Lagardère et Jean-Louis Lisinacchio, P-DG d'Hachette Livre (à gauche) au dernier Salon du livre de Paris.

d'investissement: « Nous ne sommes pas des financiers, ce n'est pas notre vocation de faire partie d'un tel ensemble (...). C'est sans complexe que nous déposons cette offre. »

Bayard Presse sur les rangs. Sans complexe également, le groupe Bayard Presse, principalement attiré par l'activité scolaire de Vup, peaufine lui aussi une offre de type « industrielle » sur les pôles éducation-référence et littérature générale. Quelques mois à peine après la rupture de la « co-entreprise » établie avec Gallimard dans l'édition jeunesse, le groupe catholique cherche à établir un montage dans lequel il détiendrait la majorité du capital de Vup tandis qu'un partenaire éditorial expérimenté en matière de littérature générale, prendrait une participation minoritaire.

Seulement voilà, cela fait des semaines que Jean-René Fourtou, le nouveau P-DG de Vu, et son équipe rapprochée ont fait savoir haut et fort que Vup et Houghton Mifflin seraient vendus ensemble. Raison officielle: ils forment un tout cohérent, présenté comme dynamique, tourné vers l'avenir (les marchés anglo-saxons et le scolaire). Raison officieuse: amputé de Houghton Mifflin et aussi de l'édition médicale et professionnelle, vendus il y a juste un an, Vup ne possède plus aucun intérêt pour son propriétaire qui cherche à s'appuyer sur les actifs restants de Vu pour bâtir une stratégie porteuse pour les années qui viennent.

Etranglement bancaire. Exit Vup, donc, d'autant plus que les banques ont fait monter d'un cran la pression ces derniers jours. En préambule à l'octroi du fameux prêt de 3 milliards d'euros qu'elles viennent de lui accorder, elles ont demandé à Fourtou non seulement une garantie que son plan de cession d'actifs était en marche, mais aussi, selon l'agence Bloomberg, de « leur consacrer une partie du produit des cessions à venir » avant de lui accorder le fameux prêt. Dans un tel contexte d'étranglement bancaire, on comprend mieux que, parmi les candidats à la

reprise, les financiers aient la préférence de beaucoup de monde. Celle de Fourtou, d'abord, qui a besoin de vendre, beaucoup, et très vite, et qui n'a pas le temps de finasser ni de se pencher sur les aléas de l'exception culturelle française: l'édition est en vente en bloc, et avant le 25 septembre, date du prochain conseil d'administration, il doit avoir reçu des offres fermes tournant autour de 4 milliards d'euros. Même si son cœur balance certainement en secret en faveur d'Hachette, Lagardère n'a pas été convié à la fête. Seuls trois candidats purement financiers sont candidats au tout. Même Claude Bébear, le parrain du haut patronat, pousse (étrangement?) la candidature des investisseurs étrangers.

La calamiteuse vente de l'édition médicale. La calamiteuse gestion de la vente à l'un de ces consortiums de la branche d'édition médicale et de la presse professionnelle il y a un an ne concourt pourtant pas en faveur d'une telle solution. Et le plan social au sein du groupe Tests, qui licencie en ce moment même près d'un quart de ses salariés parce qu'il est touché de plein fouet par la crise qui secoue la presse Internet, ne semble ni émouvoir ni inquiéter. Pire encore, le ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon semble menacer dans le vide lorsqu'il déclare: « Le gouvernement a deux soucis pour Vup qui possède de nombreux éditeurs français [...]. Le premier est que toutes les maisons françaises restent dans le patrimoine industriel, éditorial et culturel français. Le deuxième est que la France conserve la possibilité de contrôler d'un grand groupe de dimension internationale. »

Non aux capitaux étrangers. Autrement dit: non aux capitaux étrangers. C'est pour cela que les fonds anglo-saxons se sont adjoint, comme têtes de file, des institutionnels français: BNP-Paribas, très impliqué dans la dette Vivendi, ou encore la banque Lazard (via sa filiale Eurazeo), dont le président, Michel David Weil, a fréquemment croisé Jean-René

Fourtou cet été à Antibes. Or, ces investisseurs peu connus sont par définition des actionnaires de passage destinés à réaliser de bonnes affaires, parfois à accompagner, rarement à diriger des entreprises. Aillagon l'a compris puisqu'il a averti que le rachat « par des



Arnaud Lagardère, P-DG de Lagardère Media :
« Nous savons que dans un certain nombre de domaines nous dépasserons le seuil de concentration, mais nous avons des partenaires qui sauront résoudre ce point. »

fonds de pension américains ou des désoseurs d'entreprise » serait « contraire » aux intérêts culturels français.

Mais, ces derniers jours, l'Etat semblait impuissant. On sait l'aversion que Jacques Chirac avait pour Jean-Marie Messier (qui met sa chute sur le dos d'un complot Chirac-Bébear-Bronfman) et il a claire-

« Nous ne sommes pas des financiers, ce n'est pas notre vocation de faire partie d'un tel ensemble (...). C'est sans complexe que nous déposons cette offre. »

Arnaud Lagardère

ment marqué son intérêt pour ce dossier sensible qu'il suit personnellement et téléphoniquement. Jacques Chirac, ce que confirment les propos de son ministre de la Culture, est violemment défavorable aux solutions financières qui conduiraient Vup dans l'incon-

nu, avec risque et même probabilité de démantèlement progressif. De bonne source, il semblerait cependant que les acteurs du dossier Vivendi n'entendent pas (ne peuvent pas?) revenir sur la décision de vendre au plus vite au plus offrant et que Claude Bébear, qui suit, voire précède, le dossier, aurait même fui les appels téléphoniques pressants du président de la République qui voulait le convaincre de changer son fusil d'épaule et d'aider à une solution française. Mais les intérêts de Claude Bébear le font pencher pour les Américains.

Si Lionel Jospin a avoué son impuissance politique sur l'économie dans l'affaire Michelin, Jacques Chirac, s'il échoue à empêcher cette vente aux financiers presque bouclée à laquelle il est ouvertement hostile, devra avouer son impuissance devant les grands patrons français. Jamais le CNPF n'aurait fait ça à Pompidou.

La solution Chirac. La solution Chirac, c'est la solution Lagardère (voir *Livres Hebdo* de la semaine dernière), comme en 1980, quand Valéry Giscard d'Estaing, d'un coup de maître, avait permis à Jean-Luc Lagardère de mettre la main par surprise sur Hachette. En ●●●

482/Sommaire

20 septembre 2002

L'événement	4
Lagardère veut racheter Vup France	4
Commentaire: L'hypothèse du monopole	7
Meilleures ventes	9
Dans les médias	18
Médicis: première sélection	18
Wepler: première sélection	19
Programmes	19
Mikael Ollivier, auteur médiatique	21
LCI: le livre en vedette(s)	21
Entretien	22
Jean-Claude Milner	22
Avant-critiques	24
Günter Grass, Thomas King, Santiago Gamboa, Clifford Henry Benn Kitchen, Frederick Busch, Judith Butler, Jean Lacouture, Ghassan Tuéni et Gérard D. Khoury, Francis Fukuyama, Pierre Michon, François Buot, Blutch	24
A paraître	32
Edition	45
Affaire Houellebecq: la relaxe demandée	45
Noësis devient Agnès Vienot	46
La Martinière: « Petits arrangements avec... »	48
Jeunesse: vague de romans historiques	50
Hachette jeunesse: refonte de « La vie privée des hommes »	53
Verticales: « Les minimales »	53
EDP Sciences lance « Mot à mot »	53
Droit(s)	55
Chronique: Préjudice et territoire	55
Librairie	56
Paris: la seconde vie de La Terrasse de Gutenberg	56
Montréal: deux librairies ferment	57
Paris: Virgin à la Goutte-d'Or	57
Bibliothèque	58
BU: la révolution silencieuse du numérique	58
Etranger	62
Allemagne: Thalia rachète l'autrichien Amadeus	62
USA: Dave Eggers se fait encore remarquer	62
USA: les meilleures ventes	62
Rendez-vous	63
Paris: les révolutions du livre	63
Monaco-LA: l'axe des adaptations	64
Sarajevo: Rencontres européennes	64
Entretien	67
Patrick Raynal	67
Portrait	70
William Boyd	70
A livre ouvert, roman plein comme un œuf	72
Dossier	73
Droit: la croissance tranquille	73
Web: la concurrence de Legifrance	78
Prat et La Revue fiduciaire veulent séduire les non-spécialistes	79
Le droit ancien à la librairie	82
Mémoire du droit	83
Les EJA se rassemblent	83
Le renouveau des thèses	83
Livres de la semaine	84
Annonces classées	129
Avant-portrait	138
Ramon Chao	138

●●● d'autres temps, la simple hypothèse du rachat d'Havas par Lagardère ou le contraire n'aurait même pas été envisageable. On aurait crié à la concentration. Mais en début de semaine, la candidature Hachette n'a guère provoqué de vagues, comme si la priorité était de pérenniser des pans du patrimoine et de l'industrie culturelle menacés d'éloignement définitif, comme si l'épouvantail de la concentration (Hachette rachetant Havas) épouvantait moins que celui de l'inconnu (Havas racheté par des fonds américains). Cette humeur maussade de l'opinion, qui privilégie le repli sur l'ouverture, en phase avec l'époque, sera peut-être la chance de Jean-Luc et Arnaud Lagardère.

Tir de barrage médiatique. Car chez Hachette, on sait qu'on se heurte moins à un risque de position dominante (voir enca-



Agnès Touraine. L'actuelle P-DG de Vivendi Universal Publishing est une ancienne dirigeante d'Hachette Livre.

dré ci-dessous) qui devra se régler avec Bruxelles qu'à un risque de tir de barrage médiatique. Anticipant sur les critiques, Arnaud Lagardère assure en avoir déjà discuté avec Mario Monti, le commissaire européen à la Concurrence et il martèle: « Nous savons que dans un certain nombre de domaines nous dépasserons le seuil de concentration, mais

nous avons des partenaires qui sauront résoudre ce point. »

Des partenaires? Quels partenaires? Dans une tribune très remarquée en une du *Monde* du 18 septembre, son père a esquissé le profil de ses futurs partenaires: « Si nous étions contraints de nous séparer de certaines parties de l'ensemble Hachette Livre-Vup France, nous le ferions exclusivement

au profit des autres opérateurs du secteur, ou éventuellement au profit d'entreprises industrielles françaises intéressées par le secteur. »

Albin Michel par exemple. Des noms? Lagardère n'en donne pas, mais il est assuré de n'avoir aucune difficulté à céder les éditeurs scolaires Nathan ou Bordas à un Français. Qui? Bayard pourrait être le candidat providentiel. Mais il y en a d'autres. Albin Michel par exemple. Déjà propriétaire de Magnard, son propriétaire Francis Esménard pourrait alors choisir de rester indépendant et de grossir plutôt que d'ouvrir son capital à Hachette, qui est déjà son distributeur. Le *Monde* du 18 septembre évoque également Gallimard, intéressé à se diversifier dans le scolaire. Et puis l'on peut encore et toujours citer Bertelsmann, éternellement silencieux, et Rizzoli, dont les

mouvements à la tête de la holding italienne ces derniers jours confortent l'intérêt du propriétaire de Flammarion pour l'édition européenne au détriment du luxe, dont il se désengage en ce moment même. Mais cette liste n'est pas exhaustive: la presse, ces derniers jours, évoquait le nom de François Pinault, proche de Jacques Chirac, cité en toute occasion, mais qui, propriétaire de la Fnac, pourrait tenter un coup de poker. François Pinault est un homme de la distribution (au départ: le bois), il sait que le premier éditeur plus le premier libraire, ça ne peut pas être mauvais pour les affaires.

Inquiétudes dans l'édition. Evidemment, le soulagement que provoque la candidature Lagardère, unique candidature tricolore (à ce jour) au plus haut sommet de l'Etat, ne doit pas cacher les vives inquiétudes qu'elle suscitera dans

Hachette, Vup: l'état des forces

Vivendi domine la référence, Hachette est leader du scolaire. Tous deux contrôlent les plus grosses machines de distribution.

Dominant de longue date l'édition française devant Albin Michel, Gallimard, Flammarion (Rizzoli) et Le Seuil, Vivendi et Hachette maîtriseraient à eux deux près des deux tiers du marché du livre dans l'Hexagone. Ces positions ne résultent pas seulement de l'activité de leurs filiales éditoriales: Vivendi représenterait 22 à 23 % du CA de l'édition française, et le groupe Hachette Livre 17 % à 18 %. Elles procèdent surtout du potentiel logistique de chacun des deux groupes, qui démultiplient leur poids sur le marché grâce à la distribution d'éditeurs tiers.

Duopole éditorial

Absents de l'édition professionnelle et technique, Vup et Hachette couvrent la plupart des autres segments d'activité de l'édi-

tion, où ils sont souvent dominants. Vup (CA: environ 1,16 milliard d'euros), ancré dans l'édition d'ouvrages de référence, scolaire et universitaire, détient aussi de fortes positions dans la littérature générale. Hachette Livre (CA: environ 830 millions d'euros), leader du scolaire, du poche et des guides de voyage, a conservé un secteur vente directe (Livre de Paris, Hachette fascicules). Il est également puissant dans l'édition de littérature générale.

Hégémonie scolaire

Hachette est sans conteste le leader de l'édition scolaire avec Hachette Education, Hatier, Foucher et Didier. Vivendi étant également fortement implanté dans ce secteur avec Nathan, Bor-

das et Retz, les deux groupes contrôlent plus de 80 % de ce secteur, loin devant Belin, Magnard-Vuibert (Albin Michel), Bréal et Delagrave (Flammarion). Vup occupe aussi de fortes positions dans l'édition universitaire (Dunod, Dalloz, Armand Colin, Nathan université), où Hachette est présent à travers Hachette université. Surtout, Vup dispose d'un quasi-monopole sur le marché des dictionnaires (Larousse, Le Robert) et ainsi d'une position dominante dans l'édition de référence.

Contrôle du poche

Le marché du livre de poche est de même très largement dominé par les deux groupes. Hachette tient la corde grâce en particulier au Livre de poche. Il détient aussi

35 % de l'ai lu. Vivendi n'est pas en reste avec Univers Poche, qui comprend notamment Pocket, 10/18 et Fleuve noir.

Littérature générale aussi

Si le secteur de la littérature générale est moins concentré du fait du rôle qu'y jouent les maisons moyennes et petites en matière de fiction et de documents, les deux groupes y sont pourtant très fortement présents. Hachette s'appuie en particulier sur Grasset, Fayard, Stock, Calmann-Lévy et Lattès; Vivendi sur Laffont, Plon, l'ensemble Presses-Solar-Belfond, La Découverte et les Presses de la Renaissance notamment. De même dans l'édition pour la jeunesse, voire dans l'édition de beaux livres et de livres d'art,

Vup et Hachette occupent de fortes positions dans des secteurs qui restent relativement diversifiés. Cependant, Hachette domine l'édition de guides de voyage (Guides bleus, Routard, Guides Evasion, Guides Voir) et, au-delà, les deux groupes occupent une position prépondérante sur le marché du pratique, directement ou via les éditeurs qu'ils diffusent.

Géants de la distribution

Vup et Hachette contrôlent, devant la Sodis (Gallimard), UD (Flammarion) et Le Seuil, les deux principales « machines » de diffusion-distribution du livre, mises au service de centaines de clients. XO, Fleurus-Mame, Michel Lafon ou encore Sélection du Reader's Digest figurent parmi les princi-

paux clients de Vup; tandis qu'Hachette assure la distribution d'Albin Michel, Dupuis et Glénat.

Implantation à l'étranger

Grâce en particulier au groupe américain Houghton Mifflin, acquis il y a un an, Vup est plus implanté qu'Hachette à l'étranger. Le groupe d'Agnès Touraine s'appuie en Espagne sur le groupe Anaya et en Amérique latine sur Aique (Argentine), Atica et Scipione (Brésil). Il détient Harrap, Chambers et Kingfisher en Grande-Bretagne, qui est aussi le point fort d'Hachette. Le groupe de Jean-Louis Lisimachio y possède Octopus, Orion et Cassel, tandis qu'il est propriétaire en Espagne de Savat et Bruño.

FABRICE PIAULT

Chez Vup, il semblerait que, soulagés de l'intérêt qu'on semble enfin porter à leur activité, les cadres du groupe réagissent négativement à la perspective de voir arriver leur concurrent historique.

l'édition. Chez Vup, tout d'abord, il semblerait que, soulagés de l'intérêt qu'on semble enfin porter à leur activité, les cadres du groupe réagissent négativement à la perspective de voir arriver leur concurrent historique. On semble trouver dans les couloirs des maisons de Vup toutes les qualités à l'apprenant tant décrié qui s'apprête à les abandonner, comme si, in fine, J2M avait réussi quelque chose: la greffe de la culture d'entreprise dont il rêvait, les reconstitutions carnavalesques du Débarquement sur les plages normandes en ciré jaune en moins.

Ressouder les dirigeants. Agnès Touraine, patronne de Vup, qui n'était pas la dernière à se prêter à ce type de mise en scène, n'a d'ailleurs pas ménagé son énergie ces derniers temps à ressouder autour d'elle les dirigeants de son groupe. Pour quelles raisons? Ancienne dirigeante du groupe Hachette, elle sait qu'en cas de victoire de son ancien employeur, elle perdra vraisemblablement son poste envié, ce qui ne sera pas forcément le cas avec les autres candidats. On se souvient en effet que lors de la vente de la branche médicale et professionnelle, Fabrice Fries, qui en avait la charge chez Vivendi, en avait gardé la direction et en était devenu manager-actionnaire en accord avec les représentants, Cinven, Carlyle et Apax, que l'on retrouve aujourd'hui candidat au reste de Vup. De là à ce que ces fonds d'investisse-

ment reconstituent Vup dans son périmètre le plus large, celui d'avant septembre 2001, il n'y a qu'un pas. Cette solution aurait évidemment les faveurs de l'encadrement, mais pas forcément des syndicats, tiraillés entre la peste de la concentration et le choléra de la finance. Entre-temps, une manifestation, prévue ce vendredi 20, aura permis de mesurer le moral des salariés, étrangement calmes pendant cette tempête.

Semaine cruciale. La semaine qui vient est cruciale. Fourtou et ses proches devront boucler leur premier plan de cession d'actifs. Dans le même panier que le portail Vizzavi et les filiales de Canal +, on trouvera Vup et Houghton Mifflin. Ces premiers sacrifices devraient calmer les banques, mais Fourtou ne peut guère en faire moins. Il lui faut impérativement engranger 5 milliards d'euros immédiatement et autant à court terme. Dans un contexte si tendu, on comprend que la candidature d'Hachette ne tombe pas à pic. Si Lagardère avait fait une offre pour l'ensemble de Vup, il serait automatiquement devenu prioritaire, mais sa proposition obligera Fourtou à se tourner vers les autres candidats pour leur proposer de ne reprendre qu'Houghton Mifflin, acheté l'an dernier 2,2 milliards d'euros. Ils auront tous beau jeu de faire la fine bouche: le temps joue pour eux. Et puis rien ne dit que le P-DG de Vivendi Universal, surveillé par Claude Bébér, cédera à Jacques Chirac. Dans un cas comme dans l'autre, le gouvernement sera rapidement amené à monter au créneau, qu'il s'agisse pour lui d'expliquer son impuissance devant les financiers qui ont décidé de vendre Larousse sans garanties, ou son embarras devant la constitution d'un quasi-monopole, en 2002, dans l'édition et surtout la distribution de livres.

PIERRE LOUIS ROZYNES

(1) Voir aussi « The Vuppet show », LH 481, du 13.9.02, p. 6; « Vivendi, le feuillet continu », LH 480, du 6.9.02, p. 61; « Bertelsmann en cure, Messier en thérapie », LH 479, du 30.8.02, p. 67; « Incertitudes croissantes sur Vivendi », LH 478, du 23.8.02, p. 4; « Que va devenir l'édition de Vivendi? », LH 477, du 5.7.02, p. 4.

Commentaire

L'hypothèse du monopole

Les médias ont à peine commencé à se dresser contre la vente de Vup à des capitaux étrangers inconnus que déjà le temps d'une autre polémique est venu: pour ou contre le rachat de Vup par Hachette?

Dans cette affaire, Lagardère ne part pas gagnant. Les investisseurs financiers réunis en pools pour l'occasion ont la préférence de Claude Bébér, qui pilote en coulisse le sauvetage de Vivendi Universal, allié pour l'occasion aux banques créancières qui sont passées maîtresses dans l'art de serrer l'étau jusqu'à pouvoir dicter leur loi. D'ici quelques jours, inquiets de voir débarquer Hachette, le patron sera même rejoint par les salariés puisque les cadres de Vup semblent très remontés à l'idée d'être cédés à leur concurrent. Ils craignent pour leur indépendance. Soudain, l'inconnue que recèle le rachat par des fonds de pension imprévisibles leur semble un moindre mal devant celle d'une reprise par un groupe dont ils craignent la mainmise.

Dans les jours qui viennent, les premières tribunes vont fleurir dans la presse pour dénoncer la perspective de retour de la pieuvre verte, plus grosse que jamais. Elles viendront juste après les pétitions pour ou contre Rose bonbon et juste avant l'affaire suivante. C'est pour endiguer d'avance cette critique que Jean-Luc Lagardère a publié, en guise de candidature officielle, une tribune en une du Monde, son lointain allié. Son titre en résumé le contenu: « Nous voulons Vup France, par amour du livre. » C'est aussi pour rendre public son intérêt pour le dossier Vup et forcer Vivendi à enregistrer officiellement sa candidature qui risque de retarder la vente et de l'affaiblir devant son conseil d'administration qui se tient dans une semaine. Décidément, Lagardère part avec des handicaps.

D'autant plus que, si l'on se penche sur les risques de concentration et de monopole, les statistiques sont contre lui. Même s'il cède Nathan et Bords, l'addition d'Hachette et de Vup, en littérature générale tourne autour de 40 % (près de 50 % en diffusion) du marché français. Il se retrouvera bien au-delà de

60 % sur des secteurs comme le poche, les dictionnaires, le scolaire, et surtout dans la distribution. Déjà gestionnaire des NMPP pour la presse, propriétaire de la stratégie chaîne Relay, Hachette-Vup deviendrait un distributeur omnipotent qui pourrait abuser de sa position.

Même si le rachat de Vup est bien présenté, même si Lagardère groupe fait une offre conjointe avec un autre industriel, et même s'il décroche Vup sans alliés, Jean-Luc Lagardère, en signant une tribune pareillement titrée, devra convaincre que, comme il l'écrit, dans l'édition, « une concentration est devenue indispensable », parce que « le livre est aussi une industrie – une industrie lourde: des tonnes et des tonnes de papier, des imprimeries spécialisées, des circuits de diffusion complexes, une organisation et une logistique sophistiquées ». Il ne cite pas les libraires qu'il devra convaincre qu'il n'abusera

pas de son poids pour accroître sa pression. En mars, Arnaud Lagardère avait évoqué la nécessité pour son groupe, guère expansionniste, de réaliser « une grande acquisition transformatrice ». La Tribune lui prête même des propos plus précis. Cette acquisition devrait faire « au moins

une fois à une fois et demie le chiffre d'affaires médias du groupe ». Il est peu probable qu'Arnaud Lagardère considère l'ex-Groupe de la Cité comme la « grande acquisition transformatrice » dont il rêvait. Mais, puisque la malédiction qui empêche les Lagardère de disposer d'une grande chaîne de télévision semble se reproduire une nouvelle fois, à défaut de médias, ils vont tenter dans les prochains jours de se renforcer dans l'édition. La greffe des deux concurrents serait d'une incroyable complexité et le marché durablement déstabilisé: entre la Fnac et Hachette-Vup, les libraires et les éditeurs indépendants risquent de goûter leur indépendance avec une inquiétude redoublée. Garder français le premier éditeur français justifie-t-il de précipiter l'édition française dans un quasi-monopole? La réponse est malheureusement évidente.

P.L.R.

